

CILCA

Comité pour un
Courant

Intersyndical

Lutte de Classe

Antibureaucratique

LES TRAVAILLEURS SANS-PAPIERS AUX AVANT-POSTES DE LA SUREXPLOITATION

**RÉGULARISATION DE TOUS LES SANS-PAPIERS !
MOBILISATION DE TOUTE LA CLASSE OUVRIÈRE !**

Du Rio Grande américain ou Rio Bravo mexicain à l'« espace Schengen » européen, une double tendance contradictoire se confirme : d'un côté, les frontières se ferment officiellement aux migrations de travail, de l'autre, des pans entiers de l'économie basculent dans l'instabilité et la flexibilité, moyens les plus sûrs d'attirer la main-d'œuvre étrangère.

Issus des ex-pays coloniaux, ces travailleurs migrants subissent dans les métropoles impérialistes une féroce exploitation : extrême mobilité, embauches sans contrat, salaires irréguliers et généralement inférieurs au minimum vital, protection sociale et régimes de retraite étiques, activités non déclarées aux revenus aléatoires, voire servitude ou mise au travail forcé de catégories supposées protégées, comme les enfants, travail au noir...

Ainsi, en France, des secteurs comme le bâtiment-travaux publics (BTP), la confection, l'hôtellerie, la restauration se vident progressivement de leur salariat traditionnel au profit d'embauches illégales (ou du moins abusives à l'égard de l'esprit du Code du travail), *recours inespéré pour ceux que la loi écarte du marché de l'emploi.*

Ici encore, la France est un cas d'école. Depuis 1974, un luxe de textes réglementaires, législatifs, est venu consacrer la doctrine de l'« **immigration zéro** », comme en témoignent les durcissements régulièrement proposés (Hortefeux). La nouvelle réforme du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) conduit à une négation radicale des droits fondamentaux de la personne. Elle restreint encore plus radicalement le droit au séjour pour les familles, les conjoints, les enfants, de toutes celles et ceux qui construisent leur vie en France. Elle entérine la quasi-disparition de cet outil d'« intégration » qu'était la carte de résident.

Le CESEDA s'inscrit délibérément dans une perspective utilitariste dont la volonté affichée est d'aller piller les capacités et talents dans le monde. Ne sera « acceptable » que l'étranger perçu comme rentable pour l'économie française. Quant aux autres, ni leur situation personnelle, ni leur situation familiale ne leur conféreront désormais de droits, au point que les régularisations deviendront quasiment impossibles. Il crée une nouvelle catégorie de travailleurs étrangers dont la durée du séjour est limitée au bon vouloir de leur patron. De plus, la suppression du droit à la délivrance d'un titre de séjour, pour les étrangers présents depuis au moins dix ans en France, les condamne à l'irrégularité perpétuelle.

Le CESEDA sélectionnera également beaucoup plus l'entrée des étudiants étrangers. Quant aux étrangers en situation régulière, le droit de vivre en famille devient un exploit : le gouvernement prévoit de durcir les conditions du regroupement familial (ressources, logement, avis du maire sur l'« intégration » de la famille). Il jette la suspicion sur les pères étrangers d'enfants français, qui devront justifier de leur paternité.

À lire Hortefeux, pour espérer obtenir et conserver leur titre de séjour les étrangers devront cumulativement être « bien intégrés », bien vus par le maire de leur commune, en bonne entente avec leur conjoint, appréciés par leur patron, disposer d'un bon salaire et d'un grand logement et bien entendu être dépourvus de toutes velléités syndicales ou politiques. Sachant qu'une réforme du droit d'asile devrait largement réduire les conditions d'octroi du statut de réfugié, c'est l'ensemble des droits des étrangers qui est en danger. **En stigmatisant les étrangers, le gouvernement tente de nous opposer les uns aux autres et il brade nos libertés fondamentales.**

Cette surenchère juridique impose aux immigrants une nouvelle série de contraintes croissantes rendant de plus en plus difficiles l'entrée et le séjour sur le territoire. À l'appui **d'une politique répressive devenue officielle**, les difficultés quotidiennes faites aux étrangers sont donc légion.

Ceci est particulièrement vrai dans la période actuelle marquée par une vague de licenciements sans précédent, **suite à l'obligation faite aux employeurs de saisir les préfetures avant toute nouvelle embauche, pour vérification de leur document de séjour**

et de travail. Les entreprises qui ont employé de manière des sans-papiers s'appuient sur ce **décret du 1er juillet 2007** pour procéder à leur licenciement, sans respecter leurs droits.

Résultat de ce dispositif : nombre de ces migrants sont livrés pieds et poings liés à des employeurs qui savent tirer avantage de leur fragilité juridique et qui ont donc tout intérêt à la perpétuation d'une législation répressive. En cavale, sans papiers, pour survivre ils ont comme seul expédient le travail au noir. L'embauche de ces travailleurs est une véritable aubaine pour les patrons, qui trouvent à leur disposition une main-d'œuvre flexible à souhait, taillable et corvéable à merci, qui travaille sous la menace permanente de la police.

Mais bien au-delà du problème des migrants, l'État, au moyen de la « **déréglementation** », montre la voie aux patrons : il est devenu de règle en matière contractuelle de ne plus s'embarrasser des dispositions historiques du Code du travail. Travaillant ici ou ailleurs, aux conditions des pays où la main-d'œuvre est sous-payée, surexploitée, **ce sont les délocalisés des branches non-délocalisables.** Pour que les groupes dégagent de plus en plus de profits, ils sous-traitent en cascade. Du coup, pour que les troisièmes, voire énièmes sous-traitants récupèrent un bout de profit, on trouve en bout de chaîne *des travailleurs sans droits et des travailleurs sans papiers.*

Ainsi les conditions de tous, de vie et de travail, se dégradent, le salaire moyen s'étiole et l'argument de la concurrence, de la déréglementation fait le reste. Tout naturellement, l'occasion de mobiliser une main-d'œuvre étrangère juridiquement fragilisée vient à point nommé pour le plus grand profit du grand patronat comme des PME. Ils ont toute une batterie de dispositions juridico-administrative à leur service. La sous-traitance en cascade et le marchandage dans le bâtiment, le faux intérim, les ordres donnés aux façonniers dans le textile, les recrutements de stagiaires, de saisonniers dans l'agriculture et plus simplement le travail clandestin, *font converger en apparence les intérêts immédiats des employeurs et des employés, ces derniers n'ayant d'autre possibilité quand ils sont en situation irrégulière.*

Ce système est d'autant plus efficace que les employeurs de main-d'œuvre non déclarée se mettent eux-mêmes en fraude devant la loi *et peuvent donc faire jouer l'argument des intérêts solidaires face à l'adversaire commun qu'est l'État.* Attention de ne pas assimiler exploiters et exploités et de faire d'un patronat exploiteur un philanthrope ! Le pas est vite franchi — voir *Libération* du 18/04/08 qui titre « *Patrons, Sans-papiers, même combat* » ou des organisations de défense qui corroborent cette analyse.

Mais, en France, comme de par le monde, la précarisation juridico-économique des migrants n'est que la manifestation caricaturale d'une évolution plus générale. **Des fractions toujours plus grandes de la population laborieuse sont progressivement écartées du salariat contractuel et stable.** À mesure que cette évolution se confirme, l'illégalité des emplois s'affirme comme nouvelle règle et, outre les migrants, les employeurs se tournent vers les catégories les plus vulnérables : dans plusieurs pays occidentaux par exemple, comme au Royaume-Uni ou en Italie, le travail des enfants progresse ou le travail de nuit des femmes en France.

Quant aux pays dominés, si contagion il y a en matière de **fragilisation du travailleur, elle est le fait des impératifs de l'impérialisme. Les maîtres du marché international, par un mécanisme d'accroissement des créances mettent les pays pauvres sous leur coupe pour produire des biens agricoles et manufacturés au meilleur compte : ce ne sont pas les traditions de ces derniers qui sont cause d'un recours toujours plus grand au travail irrégulier et mal payé, mais bien les exigences des impérialistes.** Outre la surexploitation des enfants et des femmes, les transferts massifs de main-d'œuvre entre et à l'intérieur des pays dominés eux-mêmes jouent un rôle à côté duquel notre propre immigration est une goutte d'eau dans l'océan.

Par exemple, les migrations inter-asiatiques, principalement féminines, évaluées à 35 millions de personnes, sont en progression constante, en dépit des mesures protectionnistes prises par la plupart des pays destinataires.

Dans les pays pétroliers arabes, il aura fallu l'exode massif consécutif à la guerre du Golfe pour que les médias révèlent que plusieurs millions de travailleurs étrangers contribuaient à l'activité

économique de cette région. Mais les départs forcés ont révélé combien leur situation était fragile. Désormais, la politique migratoire affichée de l'Arabie saoudite ressemble à s'y méprendre à celle des pays occidentaux, et le seul résultat tangible est que la contrebande d'êtres humains y est devenue, comme au Koweït, une activité particulièrement lucrative.

Dans d'autres pays comme l'Inde ou le Brésil, à mesure que, sous la pression du Fonds monétaire international (FMI), se créent des pôles industriels tournés vers l'exportation, les disparités régionales augmentent, et avec elles les migrations intra-nationales.

La Chine a recours à des procédés analogues : il s'agit d'attirer une main-d'œuvre peu exigeante puisque misérable. Aussi assiste-t-on à une véritable déportation de la paysannerie exploitée là où elle est nécessaire, les autorités évitant cependant les accès de fixation qui sont toujours à terme source de prise de conscience de l'exploitation.

Au Brésil, dès les premiers travaux de construction de la nouvelle capitale Brasilia, l'Institut national d'immigration et de colonisation (INIC), créé en 1957, se donnait pour but de maîtriser les flux internes de main-d'œuvre. Dans les années 90, les autorités des régions les plus riches font tout ce qu'elles peuvent pour empêcher la stabilisation des migrants que leurs industries attirent. Pour cela elles mettent en œuvre toute une série de mesures coercitives : confortées par un racisme tenace à l'égard des populations originaires du Nordeste et de l'Amazonie, elles ne sont pas sans rappeler le modèle français vis-à-vis des ressortissants du Maghreb et d'Afrique noire ou le modèle nord-américain face à l'« invasion » mexicaine.

De même, on sait que certains pays africains, comme le Gabon, sous la pression des exigences du FMI, mènent régulièrement des opérations de déportation de ressortissants étrangers qui, une fois de retour, vivent dans une situation de précarité renforcée, pour le plus grand bénéfice de ceux qui les emploient.

On pourrait multiplier les exemples montrant que la précarisation des étrangers est le produit concerté d'une politique internationale qui participe d'une logique unique : agiter la menace xénophobe, moins pour stopper réellement les flux migratoires que pour déstabiliser les migrants sur le marché du travail, permettant ainsi de faire perdurer leur exploitation. Le sinistre thème de la « préférence nationale » cher à l'extrême droite ou de « l'identité nationale » cher à Sarkozy, prend ainsi tout son sens. La « préférence » ou l'« identité nationale » dont il s'agit désigne le travailleur privé de droits, symbole de l'oppression qu'impose le capitalisme à une population humiliée, surexploitée et souvent misérable...

Face à cette barbarie, le CILCA :

- **dénonce cette xénophobie d'État qui tue les droits de tous.** Les dispositifs de fichage sont de plus en plus intrusifs et représentent des atteintes concrètes au respect de la vie privée dont les premières victimes sont les sans papiers, avec le fichier « Base élèves » dans les écoles, la « loi (dite) de prévention de la délinquance », les atteintes à la vie privée, l'objectif chiffré du nombre d'expulsions, la stigmatisation des personnes sans papiers apparentées à des délinquants... Nous sommes entrés avec Sarkozy/Hortefeux dans une ère d'arbitraire généralisé et de remise en cause des libertés fondamentales.
- **exige la régularisation de tous les sans papiers, l'arrêt des expulsions et de la chasse aux sans-papiers (conduisant certains sans papiers à la mort), la fermeture des centres de rétention (véritables prisons où sont enfermés hommes, femmes, enfants et bébés), la suppression du « ministère de l'identité nationale et de l'immigration », l'abrogation du délit de solidarité contre ceux qui soutiennent et aident les sans-papiers, l'abandon des projets de juridiction spéciale pour les étrangers et des quotas, le droit au logement, à la santé, à l'éducation et au travail pour toutes et tous.**

**TRAVAILLEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS, AVEC OU SANS-PAPIERS,
TOUS ENSEMBLE : UNE SEULE CLASSE OUVRIÈRE,
UN MÊME COMBAT CONTRE LE PATRONAT ET SON GOUVERNEMENT !**